



Solde de la taxe d'apprentissage 2024

Collège Anceau de Garlande

Enseignement professionnel

1

Notre collège dispense au sein de sa SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) un enseignement professionnel qui nécessite l'aménagement d'ateliers ainsi que l'achat de matériel et de matériaux d'un coût élevé.

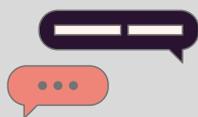
Les formations professionnelles dispensées, appartiennent aux champs professionnels : Hygiène, Alimentation, Services, Habitat et Industrie.

2

Percevoir le solde de la taxe d'apprentissage

Dans ce cadre, nous sommes habilités à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage. La loi pour la Liberté de Choisir son Avenir Professionnel du 5 septembre 2018 modifie le circuit de collecte et de distribution du solde de la taxe d'apprentissage.

ATTENTION : Les entreprises ne PEUVENT plus verser directement le solde de la taxe d'apprentissage aux établissements scolaires mais devront faire une déclaration en ligne via la plateforme SOLTéA.



Comment trouver le COLLEGE ANCEAU DE GARLANDE sur la plateforme SOLTéA et effectuer sa contribution ?

3

Ouverture de la plateforme SOLTéA aux employeurs fin mai 2024. De fin mai 2024 jusque septembre 2024, désignation par les employeurs des bénéficiaires du solde de leur taxe d'apprentissage.

Se connecter à la plateforme à l'adresse suivante : www.soltea.gov.fr

4

Modalités de collecte

Une fois connectée l'entreprise accède à un moteur de recherche. Le collège est identifiable par sa raison sociale, son code UAI (0771657H) L'entreprise choisit ensuite le niveau de son fléchage et répartit ses crédits en pourcentage.

Nom : SEGPA COLLEGE ANCEAU DE GARLANDE
Adresse : AVENUE DE LA MALIBRAN
Commune : ROISSY EN BRIE Code Postal : 77680

Lors de votre versement et pour vos déclarations, vous aurez besoin de renseigner l'identifiant d'Unité administrative d'immatriculation (UAI) de l'établissement bénéficiaire.

Le code de notre collège est 01BJE117
(ce. 0771657H@ac-creteil.fr)



Soltéa - Mode d'emploi

1. Accéder à la plateforme SOLTéA
(Lien actif le 1er avril 2024).

2. Se connecter à votre espace privé en tant qu'« entreprise assujettie ». Vous accédez, alors, au moteur de recherche.

3. Renseigner collège Anceau de Garlande ou le 0771657H dans la barre de recherche.

4. Renseigner votre souhait d'affectation par le pourcentage que vous souhaitez flécher vers la SEGPA de notre collège Anceau de Garlande à ROISSY EN BRIE par exemple : 13% pour le collège Anceau de Garlande à ROISSY EN BRIE

5. L'URSSAF et la Caisse des Dépôts et Consignations feront le nécessaire pour prélever, répartir et reverser les fonds accordés au collège à partir de votre déclaration du solde de la taxe d'apprentissage via la DSN (déclaration sociale nominative) du mois d'avril 2024)

Pour accéder à SOLTéA, plateforme de répartition du solde de la taxe d'apprentissage : <https://www.net-entreprises.fr>



6

Pourquoi verser le solde de 13 % de la taxe d'apprentissage à la SEGPA du collège ANCEAU DE GARLANDE ?

- Aider nos ateliers professionnels à fonctionner
- Soutenir les projets de nos 4èmes et de nos 3èmes de l'enseignement adapté.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter : Mme HAMON, directrice adjointe en charge de la SEGPA, ou M LEMAIRE, gestionnaire du collège au 01 60 18 39 60

